

Département Droit et Service Public

MASTER 2

Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

Cette offre correspond à la volonté de mixer au sein d'une formation débouchant sur un diplôme universitaire de niveau Bac+5 un public d'étudiants et de professionnels issus de l'administration pénitentiaire ou de partenaires (magistrature, PJJ, associations). Ce master accueille également des professionnels étrangers envoyés par l'administration dont ils relèvent.

Ce diplôme repose sur une convention tripartite passée entre l'université de Pau et des Pays de l'Adour, l'université de Bordeaux et l'Enap. Il se déroule sur 4 modules répartis sur deux années universitaires pour les professionnels. La formation est dispensée à l'antenne universitaire d'Agen. Le diplôme du Master 2 Droit de l'exécution des peines et Droits de l'homme est réputé et reconnu nationalement. Les enseignements délivrés constituent à la fois un apport en expertise juridique et professionnelle et un excellent levier de promotion sociale ou de préparation aux concours.

Objectifs de formation

- Former des professionnels aux outils juridiques dans le domaine du droit de l'exécution des peines et des droits de l'homme
- Consolider ses connaissances en la matière afin d'acquérir une spécialisation dans un domaine en pleine évolution et de plus en plus technique
- Avoir une approche pluridisciplinaire et globale de l'environnement juridique de l'exécution des peines, afin d'obtenir un diplôme qualifiant à vocation professionnelle

Éléments du contenu

Les enseignements sont répartis sur **deux années** au titre de la formation continue et se composent de quatre modules de 3 à 4 semaines chacun.

Les différents modules portent sur les thèmes suivants :

- Régime de détention et vie carcérale
- Contrôle juridictionnel de la détention
- Mesures non privatives de liberté
- Les systèmes pénitentiaires comparés et Droit européen de la peine

Direction :

Jean-Paul CERE, Professeur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour
Marie-Cécile GUERIN, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux

Modalités pédagogiques

Apports didactiques

Nombre de places : 15 places

Procédure d'inscription : Les candidatures **sont adressées à l'ENAP** et soumises à la commission interuniversitaire de sélection. Les dossiers d'inscription des candidats admis à s'inscrire sont **pris en charge par l'ENAP** (ainsi que les frais d'inscription) **et transmis par elle à l'Université de Pau.**

Frais : Les frais d'inscription pédagogiques sont pris en charge par l'ENAP. L'hébergement et le repas du midi sont pris en charge par l'ENAP. Les frais de transport sont pris en charge par la DISP de rattachement (dans la limite d'un A/R par Module).

N° Harmonie : 51623171

Date Limite d'inscription : 25 juin 2025

Durée : Formation en 2 ans

Dates :

Année 1 : Novembre 2025 et janvier 2026 – Epreuves écrites : Février 2026

Année 2 : Mars et mai 2027
Epreuves orales : juin 2027
Soutenance de mémoire : septembre 2027

Lieu :

Faculté d'Agen (enseignement)
Enap (hébergement)

Intervenants :

Professeurs des universités de Bordeaux et PAU.
Professionnels de l'Administration Pénitentiaire, Personnel Enap, Spécialistes de l'exécution des peines, Universitaires étrangers
Membres du conseil de l'Europe

Public visé :

Etudiants
Personnels pénitentiaires
Personnels du Ministère de la Justice

Conditions d'admission / Pré requis :

3 ans d'ancienneté minimum
Diplôme universitaire niveau Master1
(Possibilité d'une VAE préalable ou d'une VAE acceptée par l'Université de PAU)

Modalités d'inscription : Via le portail Harmonie et par courrier (Dossier impérativement complet des Pièces à fournir) à ENAP/DDSP – 440, av. Michel Serres – CS 10028 - AGEN cedex 9.

Assistante de Formation :

Patricia.Deus@justice.fr